

FICHE SUR LES OPERATIONS DE CONVOIATION DES
RESERVISTES DU REGIMENT FAITES EN NOVEMBRE 1971

A U T O

- 1) Lieu - Garages CGLL 1^{er} E M T et renfort C.C.S. - 2^o Cie RECO -
3 et 6 Cies Cdo)
Garage en face du dépôt de munitions (4^o Cie Cdo)
- 2) Moment - A l'issue des opérations administratives et médicales
(vers 09 H 30 - 09 H 45)
les réservistes chauffeurs devront être dirigés de suite
vers les garages, ils percevront armement et équipements
après la mise en condition des matériels auto, auprès du
fourier de la Compagnie.
- 3) Déroulement des opérations :
 - mise des véhicules sur roues (sauf cric rouleur)
 - transport d'un certain nombre de nourrices à essence
pour la mise en marche des véhicules.
 - transport des batteries jusqu'aux véhicules
 - plein d'eau des radiateurs et d'Anti-gel (viden de 2 litres
si possible)
 - vérification des niveaux - pression des pneus.
 - plein d'essence
 - mise en place de la rame
- 4) Durée : Pour la 2^o RECO et 1^{er} E M T disposant d'un plus grand nombre
de véhicules et de remorques le temps sera d'environ 1 heure
Pour les Cies Cdo : 0 H 45
- toutes les opérations de stockage des véhicules devraient
être terminées avant midi, l'après-midi étant réservé à la
prise en main des véhicules

ARMEMENT - TRANSMISSIONS - OPTIQUE - GENIE

- 1) La veille : Lotissement par section à l'intérieur du local Cie de
tous les matériels, les armes individuelles étant dans la
mesure du possible affectées nominativement (étiquette sur
l'arme)
- Prise en compte par les cadres.
- 2) Le jour même : Dès perception par section, à l'issue des opérations
administratives et sous la responsabilité du chef de section et
de Sous-officiers d'encadrement, du matériel affecté compte
tenu de l'emploi des personnels
- inscription des numéros matricules des armes et nomenclature
des matériels distribués, sur une fiche détenue par les intéres-
sés.
- double récapitulatif entre les mains du chef de section
pour l'ensemble des personnels (voir cahier etcarnet à mettre
en place) et pointage.
- 3) Durée : entre 9 H 30 et 12 H 00
après-midi consacré aux perceptions éventuelles de l'armement
collectif
- vers 16 heures rassemblement de la compagnie - embarquement
Départ

- 4) Le lendemain : à partir de 14 H 00 opérations inverses
de nettoyage de l'armement et des matériels -
réintégration - établissement des C.R. de perte
ou de détérioration par les chefs de section sous la
responsabilité du Cdt de Compagnie

- Chambre de notation | ref. aussi les lib.
fournis à l'ensemble